DERNIERE HEURE

Germaine Berton a parlé à M. Léon Daudet

« JE VOUS TIENS POUR RESPONSABLE DE L'ASSASSINAT DE JAURES » A-T-ELLE DIT

Dans le meurtre de M. Plateau, M. Léon Daudet ne s'explique pas — « pas plus qu'aujourd'hui d'ailleurs » — l'intervention des anarchistes contre lesquels il n'a même aucune affaire. D'après M. Daudet Gohary, trouvé mort rue de l'Ecuyart aurait été chargé de l'exécuter, Germaine Berton aurait pris le revolver de ce dernier pour accomplir son acte.

Le témoin prétend qu'il n'a jamais fait ou écrit de menaces contre M. Briand.

Me Torrès, en revient à M. Ebelot, à Raoul Villain, à Grégory. Il constate que M. Daudet ne répond pas.

Si je réponds, s'écrie M. Léon Daudet je réponds que toute ce que vous dites n'a aucun rapport avec l'affaire qui se juge ici. (Rumeurs)

Marius Plateau était chargé par moi, dit M. Daudet de surveiller l'ennemi à l'intérieur de surveiller ceux qui voulaient détruire les résultats de la victoire.

« C'EST VOUS QUE JE VOULAIS TUER »

M. Léon Daudet allait se retirer lorsque Germaine Berton se lève. Elle a quelque chose à dire au témoin.

Elle déclare notamment : Vous n'avez pas dit que l'attentat politique qui devait avoir lieu, le jour de l'entrée des Français dans la Ruhr, contre trois personnes était organisé par des étrangers, des Allemands ?

Moi, M. Daudet, je ne marche pas pour de l'argent : C'est vous que je voulais tuer, vous seul, parce que je vous tiens pour responsable de l'assassinat de Jaurès.

Je regrette douloureusement aujourd'hui d'avoir tué Marius Plateau à votre place ».

(Longue sensation).

M. Daudet n'a plus rien à dire et se retire de la barre.

On entend ensuite M. Maxime Real del Sarte. Plateau s'était octroyé la mission de recevoir les personnes dangereuses.

LE TEMOIN DEL SARTE NE PARLE PAS DES CASSE-TETES POUR MANIFESTATIONS

Me Campinchi demande à M. Maxime del Sarte si les Camelots du Roi portent des revolvers dans les manifestations

— Non, répond ce dernier nous portons des bonnes, comme tout Français a le droit d'en porter mais nous avons appris à nous en servir à la guerre.

Demain suite de l'audition des témoins.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Téléphone 9-31
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Lefebvre

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Roubaix s'est réuni mercredi soir, à 18 heures 30, sous la présidence de M. Wallrennez, adjoint, assisté de ses collègues Thérin, Dupré, Sory.

M. Verbeurgt est élu secrétaire.

Le président donne lecture de lettres de remerciements, émanant, l'une des directeurs et directrices d'écoles de Roubaix, pour l'approbation de leur demande d'indemnité, l'autre de M. Delbosse, pour les subsides accordés à son fils, lequel vient d'obtenir le doctorat en médecine avec la mention la plus élogieuse.

Ecoles pratiques. — M. L. Dumont est désigné comme délégué du Conseil municipal au Conseil de perfectionnement de l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie.

Contributions directes. — Sont élus commissaires-répartiteurs des contributions directes :

Répartiteurs titulaires résidants : MM. Dujardin Achille, Lalande Gustave, Guédin Jules, Lefebvre Napoléon, Tiberghien Henri, Lepoutre Louis.

Répartiteurs titulaires non résidants : MM. Selliez Georges, Nys Paul, Catteau Lepers, Pollet Henri.

Répartiteurs suppléants résidants : MM. Swysen Félix, Lemaire Jules, Verhelme Henri, Marjen Ferdinand, Merret François, Willem Albert.

Répartiteurs suppléants non résidants : MM. Dhal Jean-Baptiste, Dacotignies-Lepers, Hospied Donat, Scrion Auguste.

Listes électorales. — MM. Fleuris Vanherpe, Henri Lefebvre et Emile Lorthiois, sont désignés pour faire partie de la commission de revision des listes électorales.

Halles Centrales. — Les travaux de réfection de la toiture en zinc des Halles Centrales devaient être terminés dans un délai de trois mois, et une retenue de 50 fr par jour de retard avait été prévue. Le retard de 50 jours constaté étant imputable au mauvais temps, l'entrepreneur, M. Guibert, sera exonéré de la retenue.

Agents municipaux. — Le Conseil approuve le cahier des charges pour le renouvellement, en 1924, des uniformes des agents municipaux—, police, octroi, appariteurs, sapeurs-pompiers.

Caserne des sapeurs-pompiers. — Les travaux adjugés à la société « Le Pavage », ayant pour objet d'exécuter un dallage de ciment dans la cour du Petit Lycée, n'ont pas été entrepris, en raison des transformations à accomplir dans cette école. Le Conseil décide de confier à l'adjudicataire l'entreprise de pavage en béton dans la cour de la caserne des sapeurs-pompiers. Le premier projet prévoyait une dépense de 17.500 francs. Les travaux de la caserne n'atteindront que la somme de 13.500 francs.

Abattoir communal. — **Substitution d'adjudicataire.** — Sur demande de la Société d'entreprise de constructions et travaux publics d'Arras, adjudicataire du premier lot, des travaux à accomplir à l'Abattoir, l'entreprise est confiée, aux mêmes conditions, à MM. Pennel et fils, 39, rue de Crouy, à Roubaix.

Habitations à bon marché. — La ville de Roubaix accorde sa garantie à l'Office municipal d'H. B. M. de Roubaix pour le remboursement du prêt de 910.000 francs consenti par l'Office départemental et remboursable en 30 annuités, à partir de 1925. Le cas échéant, la ville assurera le remboursement, soit par un prélèvement sur les ressources générales du budget, soit au moyen d'une imposition extraordinaire d'un centime additionnel aux quatre contributions directes.

Pose de stèles funéraires au cimetière des Victimes de la guerre. — Le service des travaux a déterminé le prix de revient pour la pose d'une stèle de 41 fr., dont il y a lieu de déduire un rabais de 5 %, consenti par l'entrepreneur, soit 38 fr 95. M. Planquart, entrepreneur devra donc assurer à ce prix la pose des stèles.

Réception de travaux. — Le Conseil approuve la réception définitive des travaux pour l'entretien des chaussées empierrées et pour le curage des égouts en 1923.

Sont approuvées aussi : la fourniture de quincailleries diverses pour l'Hôtel de Ville; la réfection de la tribune en zinc des Halles Centrales ; la réfection totale de la charpente métallique et de la ferronnerie du même bâtiment.

Repos hebdomadaire. — L'assemblée répond par un avis défavorable à la demande présentée par un quincaillier de la rue de Lannoy en vue d'obtenir pour son personnel une dérogation au repos hebdomadaire.

Insuffisance de crédits. — Le Conseil approuve un état de crédits supplémentaires de 327.933 fr. 22, au budget supplémentaire de 1923.

Des augmentations au personnel municipal. — Le Conseil décide de fixer à 9 fr. 30 par jour, au lieu de 7 fr. 80, l'indemnité accordée aux ouvriers municipaux âgés de 21 ans au moins, d'allouer au personnel municipal auxiliaire, dans les mêmes conditions, la même indemnité de 9 fr. 30, d'allouer aux personnes touchant sur le budget municipal un traitement pour des fonctions qui ne soit que l'accessoire de leur profession, une indemnité proportionnelle de même nature, d'allouer aux femmes de service de la mairie une indemnité journalière de 3 fr. 60, aux femmes de service des écoles primaires, une indemnité calculée à raison de 74 fr par an et par unité de surface à entretenir et à nettoyer, aux femmes de service des écoles maternelles, une indemnité de 1.431 fr. par an au lieu de 1.026 fr. ; d'admettre comme point de départ du relèvement général de l'indemnité la date du 1er janvier 1924.

Monument aux Morts. — Sur observation de la Commission départementale des Bâtiments civils, les honoraires de l'architecte seront ramenés à la limite normale, c'est-à-dire aux travaux purement architecturaux, y compris le socle.

Sur avis de la Commission artistique du Nord, l'installation de la grille monumentale en fer forgé, dont le projet avait été abandonné, est adoptée.

La séance est levée à 19 heures 40.

SOYEZ BON POUR VOTRE LINGE
LAVEZ-LE AU BLANCO
10038

LES MAISONS DES MUTILES

Ainsi que nous l'avons relaté dans le compte-rendu de l'assemblée générale de Dimanche dernier, la Section de Roubaix de l'U. N.M. R. a mis en route sa grande souscription publique pour 1924.

Comme en 1923, il est remis pour chaque souscription de 1 fr un reçu numéroté et il sera tiré au sort entre tous les souscripteurs des primes importantes dont les trois premières seront **trois magnifiques maisons** qui seront construites à l'angle des rues de Maubeuge et des Trente.

Le tirage en sera fait publiquement sur la Grande-Place de Roubaix à une date qui sera fixée ultérieurement. Les trois maisons deviendront la propriété immédiate et sans aucune condition spéciale des heureux gagnants, à qui il sera remis un acte de propriété en bonne et due forme.

Toute la population roubaisienne se souvient du succès obtenu par la souscription de 1923 qui a été couverte en 17 jours. Cette de cette année sera certainement très rapidement enlevée. Les billets de 1924 sont de couleur rose et 70.000 ont été délivrés en deux jours ; nous conseillons à ceux qui ont l'intention de prendre des billets de souscription de se hâter. Tous les mutilés ont des carnets de billets et on en trouve au Siège des Mutilés, Café Duboisse, 56 ter, Grande-Rue.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

A l'usine MM. Decoulange, l'ouvrier électricien Georges Dureune, 26 ans, s'est fait un état de choksase accentué, une plaie de l'arcade sourcilière droite, une grosse ecchymose douloureuse de la fesse droite. Pronostic réservé pendant quatre à 5 jours environ.

— Chez MM. Lemaire et Compagnie, Gozet Edmond, 31 ans, encolleur, s'est fait une plaie contuse avec fracture ouverte de la phalangette de l'index gauch nec tenant plus que par lambeau côté radial, en soulevant une ensouple garnie de matière de l'encolleuse. Un mois de repos.

— Chez M. Juste Ast, Dannequin Emile, 67 ans, ajusteur s'est fait une entorse tibio tarsienne droite, en marchant sur un axe au cours de son travail. 15 à 20 jours de repos.

ECOLE de CHAUFFEURS (Conduite et Mécanisme)
par Professeur diplômé Brevet ...
Cours le dimanche. 41 r. H. Carette, Roubaix

FETE DES QUARTIERS DU FONTENOY ET DE LA GARE

C'est dimanche 23 courant que s'ouvre la fête d'hiver, dite fête du commerce. Elle commencera par l'exposition des commerçants. A partir de 15 heures, chez tous les débitants de boissons, distribution de numéros pour la tombola gratuite. Les débitants devront donner un numéro à chaque consommation. Le soir, éclairage des magasins. Le comité compte sur la bonne volonté des commerçants pour rivaliser entre eux et, par là, maintenir le bon renom de nos vieux quartiers si populeux du Fontenoy et de la Gare.

Lundi 24, de 9 à 15 heures, grande braderie de Noël dans les rues Archimède et du Fontenoy. Continuation de la distribution de numéros de tombola et de l'exposition des commerçants.

Mardi 25 (Noël), à 10 heures du matin, au Cinéma Leleu, tirage public de la tombola.

Pendant la durée des fêtes, kermesse d'hiver dans toute l'étendue de la rue de l'Alma et ses abords.

Jeux dans les estaminets pendant la durée des fêtes. Les habitants sont invités à pavoiser et illuminer toute la durée de la kermesse.

LE COMITE.

MARGARINE
ERA
AUX FRUITS D'ORIENT
Dépôt H. GERMAIN, 10 Grand Place TOURCOING
Registre Commerce 5.390

TRAM CONTRE VELO

Le jeune cycliste Georges Lellaert, 16 ans, 4, rue Pasteur, 3, a été tamponné rue de la Gare par un tramway H. La machine a été légèrement endommagée.

UNE BRASSERIE EN GREVE

Le Syndicat des garçons-brasseurs tient à faire remarquer que la grève de la Brasserie Coopérative du Pile rue Hoche a été déclarée par suite du renvoi d'un ouvrier congédié pour avoir été malade.

La Commission dément la déclaration patronale affichée en ville et déclare qu'il n'a jamais été question de faire grève à cause du renvoi d'un ouvrier qui tient une épicerie à Roubaix.

SANS BRULER LE LINGE
BLANCO DETACHE ET BLANCHIT
10038

LA SAINT-ELOI CHEZ LES A. C. DES ARTS ET METIERS

Selon l'agréable tradition observée depuis plus de vingt ans, les groupes mécanique, peignage-filature, étaient réunis dimanche, sous la présidence de MM. Gantier et Mézières, présidents d'honneur des groupes, en un banquet qui comptait plus de 80 convives. Le repas, dans une ambiance familiale, fut animé et préluda aux toasts nombreux et chaleureusement accueillis.

M. Fouvez, le sympathique président du groupe mécanique remercia les dames présentes, MM. Florquin et Dervaux, du bureau de l'Association, M. Lagache, le distingué professeur, MM. Castel et Wibaux du groupe Teinture, MM. Lecomte et François, conférenciers.

M. Gantier fait acclamer le nom du dévoué Sabbe à qui est remis un très beau souvenir.

D'autres toasts furent portés, coupés par de nombreux vivats si bien que l'ambiance était tout à fait propice à l'audition d'excellents chanteurs accompagnés par Mlle Fava et qui connurent un beau succès.

Cette belle réunion avait eu le matin une introduction instructive avec la conférence de M. François, attentivement suivie sur les qualités des huiles d'ensimage et l'importance d'une sélection judicieuse au point de vue de la fabrication.

Dimanche 23 courant, sous les auspices de M. Marcel Lecomte, ingénieur de la Compagnie de Fives-Lille, dont la dernière conférence fut si goûtée, parlera des « Foyers industriels et des méthodes de chauffe modernes ».

LA FREQUENTATION SCOLAIRE

Dimanche matin, à 9 h. 30 la Commission scolaire s'est réunie à l'Hôtel de Ville pour entendre les explications des pères de famille convoqués au sujet du peu d'assiduité en classe de leurs enfants.

Dans son audience du 6 décembre 1923 le tribunal de simple police a prononcé les condamnations suivantes :

5 fr. d'amende à Delvigne Mélanie, 40, rue du Marquisat, 5 fr d'amende à Callewaert César, 94, Boulevard de Mulhouse, 15 francs d'amende à Veuve Vanhoorde, rue de l'Ermitage, 100, Billot pour non fréquentation scolaire de leurs enfants.

Bijouterie - Joaillerie - Orfèvrerie
Spécialité de Cadeaux de Noces et Fêtes
Maurice DEGRAVE
31, rue Grande-Chaussée, Lille - Tél. 29.76
Orfèvrerie et Couverts
métal blanc argenté
Christofle et Gallia
10144

MENACES DE MORT...SURE

Un sieur, Jules Leplat, demeurant rue des Longues-Haies, cour Legros, accompagné d'un chien qu'il excitait à provoquer M. Charles Bouquez, demeurant rue de Babylone, 31. Celui-ci se trouvait à la porte de son habitation. Enquête ouverte.

TENEZ VOS CHIENS !

Pour divagation de chiens sur la voie publique, des contraventions ont été relevées hier contre MM. Lyons, négociant, rue du Fontenoy, 72 ; Géeraert, tailleur, rue du Fontenoy, 176 ; Caville, mécanicien, rue de la Lys, cous Delannoy, 9 et Masselus, chauffeur rue des Charpentiers, cour Gautier.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES

Par application des dispositions de l'article 6 de la loi du 17 juin 1913, sur le repos des femmes en couches, la liste des admissions et des rejets, arrêtée par le Conseil municipal dans sa séance du 19 décembre 1923, est déposée au Secrétariat de la Mairie pendant un délai de vingt jours.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à l'expiration de ce délai, les postulantes à l'assistance dont la demande a été rejetée pourront présenter une réclamation écrite au Secrétariat de la Mairie.

Commerçants, Industriels de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, confiez toutes vos expéditions AU RAPIDE DU NORD Sté Caillol et Cie) Lille, 194, rue de Paris, Tél. 24-80.
10064

A L'HIPPODROME-THEATRE

Ce soir, l'unique représentation du « Trouvère » le chef-d'œuvre de Verdi, qui constitue le troisième des grands galas lyriques de la saison.

La location pour cette soirée exceptionnelle reste ouverte à la maison Jubé, 16, rue de la Gare, jusque 18 heures.

— L'immortel opéra-comique de Gounod « Mireille » nous sera donné dimanche en matinée et en soirée. Mlle Regon, de l'Opéra-Comique et M. Mirès du grand Théâtre de Bordeaux, incarneront « Mireille » et de « Vincent ».

AU CASINO-THEATRE

« Flup ! » l'une des plus délicieuses opérettes du répertoire, verra les feux de la rampe quatre fois de suite, de samedi à lundi. Il sera bon de se hâter pour la location.

— Mardi, à l'occasion de la fête de Noël, « Les Saltimbanques » opéra-comique de Louis Ganne.

MARIAGES DE LA NOEL

Comme 27 mariages sont inscrits pour le samedi 22 décembre, M. Henri Thérin, adjoint au maire, officier de l'Etat Civil procèdera aux unions de 10 heures 30 à 11 heures 30.

CRIEE ET HALLES

Sur la demande des facteurs et marchands intéressés, et par dérogation à l'arrêté du 30 septembre 1922, les criées municipales ainsi que la Halle au poisson, seront ouvertes le lundi 24 décembre, veille de la Noël.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Les opérations de la 51e semaine se chiffrent par 570.141 fr., résultat de 1.185 versements et par 480.639 fr. 51, total de 366 remboursements.

AVIS ET CONVOCATIONS

SPORT OUVRIER ROUBAISIEN. — Réunion de tous les footballeurs jeudi, à 6 h.30 précises, au local habituel.

Ordre du jour : les matches de dimanche prochain.

GRANDE HARMONIE. — Vendredi 21 décembre, à 20 h. 15 précises, répétition générale.

FANFARE « LA PAIX ». — Ce soir, jeudi, à 7 h. 30 précises, répétition générale.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Jacqueline Baert, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 26. — Georges Voet, rue Duflot, 12. — Denise De Gryze, rue de Barbâtre, 80. — Andrée Vermeulen, rue St-Roch, 38. — Robert D'Heeuene, rue du Grand Chemin, 120. — Pierre Corsuan, rue Jacquard, 63. — Jean Deruchnois rue Jules Guesde 23. — Louise De Rous, rue Franklin, 115.

PUBLICATIONS. — Gaston Ducourant, sans profession à Sailly-sur-la-Lys et Germaine Vandepitte, sans profession à Courtrai. — Henri Russon, camionneur, rue Bernard, 66 et Joséphine Sindle, peigneuse, rue des Longues Haies, 187. — Albert Leman, mécanicien, rue de l'Ermitage, 12 bis et Suzanne De Beukelaer, s. p., rue de l'Espérance, 28.

DECES. — Marie De Ryck 81 ans, veuve Vermeegen, place de la Nation, 25. — J.-B. Landreux, 70 ans, rue du Fort, 9. — Flore Flament, veuve Gabert, 85 ans, rue St-Vincent de Paul, 12. — Jacques Brocqueville, 2 mois, rue de Lille, 194. — Eugénie Duviviez, veuve Bauters, 83 ans rue Blanchemaille, 37.

MIEUX QUE L'... ORDINAIRE
SACHETS COMPRIMES MÉTASPIRINE Tête Dr Dreyfus

WASQUEHAL

SOIREE EDUCATIVE. — Nous avons annoncé la soirée éducative gratuite qui sera donnée vendredi 21 décembre, à 19 heures 30, à l'école du Plouys. L'Amicale du Plouys montre une réelle activité. Dans un appel qu'elle adresse à tous les amis de l'école laïque, elle dit :

« L'Ecole nationale doit être la maison de tous. Venez, amenez vos amis, ils ne regretteront pas leur visite !

Outre une salle gaie, confortable, bien éclairée vous trouverez chez nous de bons camarades, de jolies revues et un grand choix de livres. Vous vous délasserez ainsi des fatigues de votre journée. Enfin, vous pourrez emporter gratuitement un livre à chacune de vos visites. »

Cet appel sera entendu. Nombreux seront les amis de l'école laïque qui se rendront à l'Amicale du Plouys.

La salle est ouverte les mardis, mercredis et vendredis, à 18 heures.

CROIX

IVRESSE. — Pour ivresse, un procès-verbal a été relevé à la charge de Théophile Duysschaever, 48 ans, demeurant à Wasquehal, 8, rue de Roubaix.

FETE DE NOEL. — La permission de deux heures du matin est accordée aux débitants pour la nuit du dimanche 23 au lundi 24, la nuit entière pour la nuit du dimanche 24 au 25 et deux heures du matin la nuit du 25 au 26.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Henri Poppe, 74 ans rue Chevreul, 35.

WASQUEHAL

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Occupé à la scierie Balézeaux et Lepers, l'homme de peine Honoré Bury, 42 ans, 72, rue Monge, à Roubaix, s'est fait une entorse de la cheville droite en sautant d'un camion. 12 jours de repos, docteur Leplat.

LE CONCERT DE L'ESPERANCE. — La Société de gymnastique « L'Espérance » a donné dimanche dernier dans la salle des fêtes de la Mairie, un concert de gala en l'honneur des familles de ses membres honoraires et gymnastes. La salle était comble et a frénétiquement applaudi tous les artistes que nous pouvons citer. Disons seulement que les adultes exécutèrent avec une rare maîtrise des mouvements et pyramides, sous la direction de leur valeureux chef, J. Vandewalle. Une comédie « Les Toulinguins » a terminé fort gaîment la soirée.

LE 2e CONCOURS DE GYMNASTIQUE DE LA SAISON. — La Fédération des Sociétés de gymnastique de Roubaix-Tourcoing-Lannoy et leurs cantons, a confié à la Société « L'Espérance », le soin d'organiser le 2e concours de la saison sportive 1923-24. De nombreux lots récompenseront les concurrents. Les épreuves auront lieu dimanche prochain 23 décembre et commenceront à 8 h. 30 précises. Le rassemblement des jurés aura lieu au Café du Gymnase, à 20 heures exactement. La distribution des prix se fera à l'issue du concours. Prière aux jurés et gymnastes d'être exacts afin de ne pas retarder les épreuves qui commenceront à l'heure juste.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, à 15 heures, la consultation des nourrissons à la mairie pour le quartier du Centre.

ENQUETE POUR DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE. — Une enquête est ouverte sur le projet d'une distribution d'énergie électrique pour tous usages.

Le projet sera déposé à la mairie jusqu'au 26 décembre inclus pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours, de 9 à 17 heures.

LYS

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la mairie vendredi 21 décembre, à 19 heures, pour délibérer sur les affaires suivantes : Examen du dossier des eaux potables et questions diverses.

HEM

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la mairie le samedi 22 décembre. Ordre du jour : Question des eaux potables et questions diverses.

FLERS

ORPHELINS DE GUERRE. — Les orphelins de guerre de moins de 16 ans sont priés de déposer leur livret de caisse d'épargne au siège de la section, chez M. Louis Broucke, rue de Lille, pour le 25 courant, dernier délai. La Commission des A. C. a décidé, qu'à l'occasion des fêtes de la Noël un petit subside serait ajouté aux livrets des orphelins de leurs anciens camarades de combat.

LE FIX
c'est comme l'Or, çà n'bouge pas !
LES BIJOUX FIX SONT EN VENTE CHEZ LES BIJOUTIERS

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9-85 —

CHAMBRE DE COMMERCE

Voici un compte-rendu de quelques-unes des questions traitées à la séance du 14 décembre :

LES COMMUNICATIONS FERROVIAIRES AVEC BUSIGNY. — Sur une démarche de la Chambre de Commerce, la Compagnie du chemin de fer du Nord a promis de créer un nouveau train qui permettrait aux voyageurs de rentrer plus facilement à ourcoing dans la soirée.

BOURSES SCOLAIRES. — En présence de l'entière satisfaction donnée par les jeunes Lettons, élèves du Lycée, la Chambre de Commerce décide de leur attribuer, en 1924, la même bourse scolaire de 500 fr. qu'en 1923.

SURTAXES LOCALES TEMPORAIRES. — La Chambre de Commerce émet le vœu que la loi du 26 octobre 1897, relative au service des emprunts gagés sur des surtaxes temporaires et contractés par les Chambres de Commerce et les Municipalités, pour subvenir aux frais d'installation d'amélioration et de transformation des gares de Chemin de fer d'intérêt général, soit amendée et modifiée de manière que l'Administration des Chemins de fer soit tenue de verser à l'emprunteur le produit des surtaxes à la fin de chaque trimestre et que le fonds de réserve produise intérêt.

VENTE ET NANTISSEMENT DES FONDS DE COMMERCE. — Sur un rapport de M. Léon Maresceaux, la Chambre de Commerce donne un avis défavorable à l'adoption de la proposition de loi de M. l'député M. Emmanuel Brousse, tendant à rendre obligatoire la force authentique pour les ventes et nantissements des Fonds de Commerce. Elle émet en outre le vœu que la publicité de ces actes soit rendue plus efficace en ajoutant au paragraphe premier de l'art. 3 de la loi du 17 mars 1909 que la publication se fera dans un journal d'annonces légales suffisamment répandu pour que nul ne puisse être censé l'ignorer, du ressort du tribunal de Commerce où se trouve le fonds.

LE REPOS HEBDOMADAIRE DANS LE COMMERCE DETAIL. — Consultée par M. le Préfet du Nord sur l'application aux commerçants détaillants de ourcoing de la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire, la Chambre de Commerce adopte les conclusions suivantes d'un rapport de M. François Odoux :

« Nous demandons, avec la majorité de tous les commerçants et employés, que le dimanche, où presque tous ont leur liberté, soit le jour de repos et qu'aucune vente des articles indiqués dans cette catégorie ne puisse avoir lieu dans tous les magasins avec ou sans employés, et pour ce faire, qu'une loi nous oblige à effectuer le dimanche la fermeture du magasin. Ce sera le moyen, en l'employant partout en France, d'éviter la concurrence et la rivalité des maisons de détail. Si l'appel à la bonne volonté et à la raison n'est pas entendu et qu'en conséquence ceux qui se conformèrent à la loi soient lésés, que le législateur intervienne pour rendre plus stricte l'obligation du repos du dimanche ».

LA TAXE SUR LES AUTOMOBILES ALLANT EN BELGIQUE. — La Chambre de Commerce s'associe pleinement à un vœu formé par l'Automobile Club du Nord de la France et tendant à amender l'article 8 du projet de loi pour l'amélioration du réseau routier et la création d'un Office des routes, en instance devant la Chambre en y ajoutant la disposition suivante : « Nulle taxe ne sera perçue des automobilistes des pays qui accorderont aux automobilistes français, la même exonération. »

UN « FRANC MARCHE » A TOURCOING. — La Chambre de Commerce donne une adhésion de principe à l'organisation, à Tourcoing, en 1925, d'un « Franc Marché » et foire exposition, avec la collaboration des villes de Lille, Roubaix et Armentières.

UN BUREAU CENTRAL D'APUREMENT DES ACQUITS A CAUTION. — La Chambre de Commerce, à l'unanimité des membres présents, émet un avis très favorable à la création à Tourcoing d'un bureau central d'apurement des acquits à caution destiné à faciliter les opérations d'importation temporaire des laines brutes dont le produit serait exporté sous la forme de peignés, de fils ou de blousses. Elle charge l'Union des Négociants en Laines de l'organisation de ce bureau central.

CIRCUIT TELEPHONIQUE DIRECT PARIS. — La Chambre de oCmmerce insiste de nouveau pour obtenir de l'Administration des P.T.T. l'établissement immédiat d'une ligne téléphonique directe de Paris à Tourcoing, en attendant l'installation de l'inter-urbain Lille, Roubaix, ourcoing.

PETITION DES TRANSITAIRES. — La Chambre de Commerce appuie le vœu suivant :

1. Que conformément à l'esprit du législateur, les Transitaires et les commissionnaires de transports soient exonérés de l'impôt sur le chiffre d'affaires sur toutes les expéditions et transports de *marchandises exportées* tout comme ces marchandises elles-mêmes et les commissions sur ventes de marchandises exportées.

2. Que les mêmes avantages pour l'exportation soient accordés aux Transitaires comme auv Compagnies de Navigation et aux oCmpagnies de chemin de fer.

COLLISION D'AUTOS

Une collision s'est produite vers 15 heures, à l'angle des rues de la Gare et Louis Leloir, entre l'auto de M. Burms-Demay, fumiste, rue de Gand, pilotée par le chauffeur, Desrumeaux Florian et celle de M. Fournieau Paul, constructeur, rue des Villas, 16. Des dégâts matériels de part et d'autre.

RENVERSE PAR UNE VOITURE

M. Tiberghien Alexandre, 52 ans, agent d'assurances rue de Guisnes, 171, passant vers 19 h. à l'angle des rues Pasteur et du Moulin Forgot, a été heurté et renversé par une voiture attelée d'un cheval que conduisait le garçon boulanger Deruyck, au service de M. Planquart, rue de la Croix-Rouge. M. Tiberghien a été relevé avec des contusions au pied droit.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez Hannart, Motte et Marquette, filateurs rue de Bapaume, Maes Augustin, 33 ans, rattacheur, rue Magenta, 38, Roubaix, par suite de glissade sur un bobinot, est tombé sur un rail du métier, plaie contuse du genou droit et entorse tibio-tarsienne droite.

— Chez Flipo fils aîné, filateur rue du Virolois, Duick Marcel, 14 ans, bacleur, rue de la Belle-Vue, 11, Mouscron a eu le bras gauche comprimé entre une roue et le bâti du métier, brûlure étendue de l'avant-bras gauche, 3 semaines.

UNE EXPOSITION A L'ECOLE DES BEAUX-ARTS

C'est demain vendredi que s'ouvrira à l'Ecole des Beaux-Arts de Tourcoing l'Exposition annuelle de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie. Cette Exposition qui a lieu dans toute la France permet au public de juger les travaux des lauréats de toutes les Ecoles des Beaux-Arts de France qui ont pris par à ce 33e Concours de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie.

Elle durera quatre jours : vendredi, samedi, dimanche et lundi. Elle est ouverte au public de 10 heures à midi et de 1 h. à 3 heures. Elle est de nature à intéresser tous ceux qui ont le souci de l'art décoratif français pour lequel doit être tenté un si grand effort en 1925.

LA POLICE DU ROULAGE

Dans le courant de la journée, la police a relevé douze contraventions contre des automobilistes, cyclistes et charretiers pour infraction à la police du roulage.

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir jeudi 20 décembre, à 8 heures 15 précises, 3e gala de la tournée Baret : « LA FLAMBEE », pièce en 3 actes.

Samedi 22 décembre, à 8 heures, abonnements suspendus, « LA DIVORCEE », la célèbre opérette viennoise en 3 actes.

Dimanche 23 décembre, abonnements courants. Matinée à 3 heures, soirée à 8 heures, « LA DIVORCEE ». Lundi 24 décembre, à 8 h. dernière représentation de « LA DIVORCEE ».

La location est ouverte pour toutes les représentations.

FUNERAILLES

Les funérailles de M. Boone Georges, inspecteur des douanes, ont eu lieu mercredi au milieu de nombreuse assistance.

La levée du corps a été faite à son domicile, [illegible] à Malcence, à 10 h. 15.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Tiberghien, Polvin et Lepers, de la commission centrale, Dervaux, receveur des douanes.

Dans l'assistance on remarquait la présence de MM. Guarin, Salembien et Tarel, conseillers municipaux, Lenfant, commissaire central, Verdier, commissaire spécial, Thanne, consul de Belgique, Petit, directeur régional des douanes à Lille, Dujardin et Tison, contrôleurs en chef à Lille, François, Richard, Petit, Coulier, Coquenhe et Delfosse, vérificateurs principaux à Tourcoing, Jacquemin, capitaine des douanes, des officiers de douane en retraite, Litchenberger, inspecteur des chemins de fer à Lille, Berteau, chef de gare à Tourcoing, Camerlin, chef de la grande vitesse, Dochez, chef de la petite vitesse, Willot et Bouche, sous-chefs, des délégations de la police municipale de Tourcoing, des douanes françaises et belge.

Des plaques en marbre avaient offertes par le service des douanes de la gare de Tourcoing et par le personnel.

A la gare, M. Petit, directeur régional a salué le dépouille mortelle du fonctionnaire.

Le corps a ensuite été dirigé sur Dunkerque, où aura lieu l'inhumation.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Thérèse Brunet, rue de Noémie Dekuyssche, rue des Phalempins, 75.

PUBLICATIONS. — Georges Parent, représentant de commerce à Roubaix et Jeanne Cormontaigne, s. p., rue Winoc Chocqueel, 66. — Edouard Mansart chimiste, rue Mirabeau 17 et Antoinette Godefroy, s. p. à Olissel.

DECES. — Camille Naeyaert 56 ans, rue Nationale, 122. — Joséphine Piat, 66 ans, rue du Cymbale, 23. — Juliette Dumortier, 83 ans, rue St-Jacques, 62. — Henri Wattel, 47 ans, rue Nationale, 82.

Aspirine c'est bien Métaspirine c'est mieux

MOUVAUX

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez MM. Lorthiois frères, industriels rue Lorthiois, à Mouvaux, le nommé Leclercq Gaston, 34 ans, conducteur de locomotive, rue des Villas, Fort Pouchain à Tourcoing en procédant au nettoyage de la locomotive avec du déchet a été piqué à un doigt par une aiguille qui se trouvait dans ce déchet. 8 jours de repos.

BOUSBECQUE

VIOLENCES. — La gendarmerie d'Halluin a dressé procès-verbal contre Mme J. L., 23 ans, rue de Linselles, pour violences exercées sur une de ses voisines.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

CONSEIL COMMUNAL. — Le Conseil communal se réunira samedi prochain 22 décembre à 18 h. 30, à l'Hôtel de Ville.

COURTRAI

UN BEAU GESTE DE L'ADMINISTRATION. — L'Administration communale a décidé d'allouer à tous ses agents, employés et ouvriers, une gratification égale à un mois de traitement.

Nous souhaitons que cet exemple soit suivi par toutes les villes.

VOL D'UNE BICYCLETTE. — M. Noteghem Emile voiturier de l'Etat, a déposé au commissariat de police, une plainte contre un inconnu qui lui a dérobé sa bicyclette qu'il avait abandonnée à la gare aux marchandises.

Une enquête est ouverte.

UNE ARRESTATION. — La police a arrêté et écroué le sieur Vandamme Edmond, 28 ans, domicilié à Mont-St-Amand, condamné par le tribunal de Gand à 27 mois pour mendicité.

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

MENIN CONTRE HALLUIN

LE SPORTING-CLUB MENINOIS ET L'OLYMPIQUE SPORTING HALLUINOIS. — Les deux clubs les plus importants de nos deux villes frontières, vont se rencontrer pour le challenge de l'O. S. H., le mardi 25 décembre, à 10 heures du matin, sur le terrain de la rue de Lille (181). Le match est le sujet de toutes les conversations et suscitera un réel intérêt. Les Commissions mettront sur pied leur équipe complète.

Halluin se présentera vraisemblablement de la façon suivante : Avants : Debele, Debevère, Vaneutsen, Meesmann, Dupont ; Demis : Vermaut, Lemahieu, Veremme ; Arières : Quartier, Decottignies ; But : Deconinck. C'est là une équipe très homogène et qui peut prétendre aux succès.

Menin n'a pas encore annoncé son équipe mais l'on peut s'attendre à voir sa composition toute première.

Disons que ce match sera arbitré par un de nos meilleurs référés du Nord, aidé par deux juges de touches neutres.

COLOMBOPHILIE

CONCOURS DE COQS

A TOURCOING

Salle du Gallodrome, dimanche 23 décembre, grand concours de coqs : 40 sociétés. Mise au parc à 10 heures.
167

LA VIE OUVRIERE

A ROUBAIX

OUVRIERS PAVEURS ET AIDES. — Les ouvriers paveurs et aides sont priés d'assister à la réunion générale de la corporation, qui aura lieu le vendredi 21 décembre, à